



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

stationnement

Question écrite n° 112264

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre délégué aux collectivités territoriales sur les problèmes posés par les rassemblements de caravanes de gens du voyage. Ces derniers obligent les communes ou les propriétaires privés à assumer le coût du nettoyage et de la remise en état des parcelles concernées. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire savoir si les communes et les propriétaires concernés sont indemnisés en totalité par l'État des dégâts subis.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112264

Rubrique : Gens du voyage

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12618